LE DIALOGUE

Un récit comporte surtout de la narration et de la description pris en charge par le narrateur.
Toutefois le narrateur intègre parfois dans sa narration des paroles de personnage.
Quand ces paroles sont rapportées directement, on parle de dialogue.
Le mot réplique sert à désigner chaque intervention d'un personnage.

I. Les indices :

1. Présence d'un verbe introducteur qui appartient à la narration.
   a. Ces verbes peuvent occuper trois places :
      - avant la réplique : X dit : « ……. »
      - en incise : « ……..,dit X, ……. »
      - après la réplique : « ……., dit X. »
        Il y a inversion du sujet dans les deux derniers cas.

   b. Ces verbes jouent plusieurs rôles :
      Ils informent sur l'émetteur des paroles rapportées.
      ils peuvent donner des informations sur :
      - l'intensité de la voix : hurler, murmurer…
      - le sentiment de celui qui s'exprime : soupirer, hurler, hasarder…
      - son comportement : insister, hésiter,
      - la fonction de la prise de parole : pour dire que l'émetteur
        - répond : répondre, répliquer, riposter… (avec pour chacun des nuances de sens)
        - demande : interroger, demander, implorer, réclamer, supplier…
        - s'exclame : s'exclamer, s'écrier…
        - affirme : dire, affirmer, s'exprimer …
        - ordonne : ordonner…
        - fait une remarque, un constat, une annonce, un reproche :
          remarquer constater annoncer reprocher
        - avoue une faute : avouer, confesser…
        - marque son approbation : approuver…
        - marque sa désapprobation : désapprouver…

   Ces verbes peuvent être accompagnés d'adverbe de manière, de gérondif…
   Ex. : Dit brusquement….. en levant les yeux au ciel…

2. La ponctuation :
   a. Présence de guillemets au début et à la fin du dialogue.
   b. Présence d'un tiret pour marquer le changement de locuteur.
   c. Ponctuation et verbe introducteur : quand ce verbe est à la fin de la réplique :
      - Que se passe-t-il, demanda-t-il ?
      - Scandaleux, s'insurgea-il !
      - Je ne suis pas d'accord, précisa-t-il.

3. Il s'agit d'énoncés ancrés avec :
   a. Le présent comme temps de base.
   b. La présence de pronoms personnels et déterminants possessifs de 1 ère et 2ème personne.

II. Les fonctions du dialogue dans le récit :

1. Donner des renseignements sur les personnages : caractère, condition sociale…
2. Donner des renseignements, des explications sur l'action.
3. Faire avancer l'action.
4. Mettre l'accent sur certaines scènes en faisant ralentir le rythme de la narration.
5. Introduire une impression de vie, on appelle cela : « l'effet de réel ».